

Séance du conseil municipal du 15 mai 2019

Le quinze mai deux mil dix-neuf à vingt heures, le Conseil Municipal de Charancieu, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Christian GUTTIN, Maire de Charancieu.

Date de convocation du Conseil Municipal : 07 mai 2019

Présents : Monsieur GUTTIN Christian, Monsieur GARCIA François, Monsieur HOUET Jean-Paul, Madame CLAVEL Corinne, Monsieur LARDIN Adrien, Monsieur Arezki BOUKENDOUR, Monsieur GIRARD Thierry, Monsieur GIRAUDO Didier, Madame JANIN Danielle .

Absents : Madame POIPY Céline, Monsieur REYNAUD David
Monsieur Sylver DIJOUX, Monsieur JOUFFREY Marc a donné procuration à Monsieur François GARCIA, Madame SAVELLI Christine a donné procuration à Madame Corinne CLAVEL, Madame LIATARD Jocelyne a donné procuration à Monsieur HOUET Jean-Paul

Secrétaire de séance : Madame CLAVEL Corinne

2019.014 DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS

Auprès de la Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais

Acquisition d'une balayeuse

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que lors du vote du budget 2019 il a été décidé l'acquisition d'une balayeuse pour un montant estimé à 8 320.00 €HT.

Monsieur le Maire indique qu'il est possible d'effectuer une demande auprès de la Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais au titre du fonds de concours aux communes de moins de 3500 habitants.

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu cet exposé et en avoir délibéré,

Décide, à l'unanimité, de donner tous pouvoirs à monsieur le Maire pour déposer un dossier de demande d'aide financière auprès de la Communauté d'Agglomération du Pays voironnais au titre d'un fonds de concours aux communes de moins de 3500 habitants pour l'acquisition d'une balayeuse dont le montant a été estimé à 8 320.00 €HT.

2019.015 DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS

Auprès de la Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais

Divers travaux de voirie

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que lors du vote du budget 2019 il a été décidé la réalisation de divers travaux de voirie pour un montant estimé à 56 729.00 €HT.

Monsieur le Maire indique qu'il est possible d'effectuer une demande auprès de la Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais au titre du fonds de concours aux communes de moins de 3500 habitants.

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu cet exposé et en avoir délibéré,

Décide, à l'unanimité, de donner tous pouvoirs à monsieur le Maire pour déposer un dossier de demande d'aide financière auprès de la Communauté d'Agglomération du Pays voironnais au titre d'un fonds de concours aux communes de moins de 3500 habitants pour les travaux de voirie 2019 dont le montant total a été estimé à 56 729.00€HT.

2019.016 DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS

Auprès de la Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais

Ecole

Installation d'une vidéo surveillance

Acquisition de divers matériels et mobiliers pour l'école de Charancieu

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que lors du vote du budget 2019 il a été décidé l'acquisition de divers matériels et mobilier pour l'école de Charancieu à savoir l'installation d'une vidéo surveillance, achats de matériels informatique et achat de mobilier pour un montant total estimé à 5 782.83 €HT.

Monsieur le Maire indique qu'il est possible d'effectuer une demande auprès de la Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais au titre du fonds de concours aux communes de moins de 3500 habitants.

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu cet exposé et en avoir délibéré,

Décide, à l'unanimité, de donner tous pouvoirs à monsieur le Maire pour déposer un dossier de demande d'aide financière auprès de la Communauté d'Agglomération du Pays voironnais au titre d'un fonds de concours aux communes de moins de 3500 habitants pour l'installation d'une vidéo surveillance, achats de matériels informatique et achat de mobilier pour un montant total 5 782.83€HT.

2019.017 DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS

Auprès de la Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais

MAIRIE

Monsieur le Maire indique qu'il est possible d'effectuer une demande auprès de la Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais au titre du fonds de concours aux communes de moins de 3500 habitants pour un ensemble d'acquisitions ou travaux affectés à la mairie : réfection de la toiture de la mairie, achats de panneaux électoraux, achats de drapeaux pour un montant total estimé à 4 981.19€ HT.

Le Conseil Municipal,
Après avoir entendu cet exposé et en avoir délibéré,
Décide, à l'unanimité, de donner tous pouvoirs à monsieur le Maire pour déposer un dossier de demande d'aide financière auprès de la Communauté d'Agglomération du Pays voironnais au titre d'un fonds de concours aux communes de moins de 3500 habitants pour la mairie : réfection de la toiture de la mairie, achats de panneaux électoraux, achats de drapeaux pour un montant total estimé à 4 981.19 €HT .

2019.18 DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS

Auprès de la Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais
AMENAGEMENT DE LA VOIE COMMUNALE N°09
« ROUTE DE LA SINIERE »

Monsieur le Maire rappelle les réunions de l'assemblée en date du 07 novembre 2018 et 30 janvier 2019 où le projet d'aménagement de la voie communale n°09 dite « route de la sinière » a été décidé et où des aides financières ont été demandées à l'Etat dans le cadre de la DETR et au conseil Départemental.

Ci-après plan de financement prévisionnel de l'opération actualisé :

Plan de financement

<u>Dépenses</u>	<u>Recettes</u>
Montant de l'opération	-Subvention Conseil Départemental (20%) 36 530.00
HT 182 654.00	- DETR (20%) 36 530.00 Fonds de concours 55 000.00 Fonds propres 54 594.00
182 654.00	182 654.00

Monsieur le Maire indique qu'il est possible d'effectuer une demande auprès de la Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais au titre d'un fonds de concours.

Le Conseil Municipal,
Après avoir entendu cet exposé et en avoir délibéré,
Décide, à l'unanimité, de donner tous pouvoirs à monsieur le Maire pour déposer un dossier de demande d'aide financière auprès de la Communauté d'Agglomération du Pays voironnais au titre d'un fonds de concours pour un montant de 55 000.00 €.

2019.019 TARIF REPAS CANTINE SCOLAIRE

A COMPTE DU 1^{er} septembre 2019

Monsieur GARCIA rappelle à l'assemblée le tarif actuel des repas à la cantine scolaire de Charancieu .

Le repas à la cantine est facturé 4.20 € aux parents.

Étant donné la hausse du fournisseur qui a été effectuée au 1^{er} janvier 2019 et celle programmée au 1^{er} janvier 2020, le coût de revient du repas (coût d'achat +coût du personnel de service + coût de l'entretien des locaux) reste supérieur au prix de vente du repas.

Il est proposé à l'assemblée de modifier le prix de vente du repas à compter du 01.09.2019 (rentrée scolaire 2019) .

Le conseil municipal,

Après avoir entendu les explications de monsieur GARCIA,

Après avoir délibéré,

Considérant le coût de revient réel des repas,

Après VOTE

12 POUR

Décide de fixer à l'unanimité, le prix de vente du repas de cantine scolaire à **4.25 € à compter du 1^{er} septembre 2019.**

Clôture de la séance à 21 h 45

Numéro d'ordre des délibérations

2019.011 VOTE BUDGET PRIMITIF 2019

2019.012 VOTE TAUX TAXES 2019

2019.013 PARTICIPATION A LA PROTECTION SOCIALE
COMPLEMENTAIRE RISQUE « Prévoyance »

2019.014 DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS

Auprès de la Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais
Acquisition d'une balayeuse

2019.015 DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS

Auprès de la Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais
Divers travaux de voirie

2019.016 DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS

Auprès de la Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais
Ecole

Installation d'une vidéo surveillance

Acquisition de divers matériels et mobiliers pour l'école de Charancieu

2019.017 DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS

Auprès de la Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais
MAIRIE

2019.018 DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS

Auprès de la Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais
AMENAGEMENT DE LA VOIE COMMUNALE N°09
« ROUTE DE LA SINIERE »

2019.019 TARIF REPAS CANTINE SCOLAIRE

A COMPTER DU 1^{er} septembre 2019